

Avis de constitution

SOCIETE « QUINCAILLERIE ABDOU HAROUNA »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE, QUARTIER SICOGLI, en
République de Côte d'Ivoire, Lot 10, Ilot 1., Lot 10, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « QUINCAILLERIE ABDOU HAROUNA

»

Objet : - Vente de tous matériaux de ferronnerie et divers

- Vente de pièces détachées
- Quincaillerie générale
- Vente de matériels de construction
- Ferronnerie
- Commerce général
- Prestations diverses
- Import / Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE, QUARTIER SICOGLI, en
République de Côte d'Ivoire, Lot 10, Ilot 1., Lot 10, Ilot 1

Dirigeant(s) M ABDOU HAROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05083 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30534/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

